



# Les lycées normands

La Région Normandie finance la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées en Normandie (enseignement général, professionnel, maritime et agricole). Elle assure également la gestion de la restauration scolaire et des personnels non enseignants. La Région est pleinement mobilisée dans la réussite des lycéens et s'engage à leur offrir des conditions d'études de qualité sur l'ensemble du territoire.

## A savoir

236 lycées en Normandie dont 142 établissements publics, 94 lycées privés dont 33 Maisons Familles Rurales (MFR)

128 000 lycéens et lycéennes

3 000 agents techniques chargés de l'accueil, de la restauration, de l'entretien et de la maintenance des locaux

129 restaurants scolaires fournissant 13 millions de repas par an

108 internats proposant 16 400 places

Environ 25 000 équipements industriels dans les plateaux techniques

Environ 45 000 ordinateurs, 3 200 équipements réseaux, 500 serveurs



## Investissement dans les lycées



## Campus lycéen international normand Louis de Broglie

# Développer les compétences numériques des jeunes normands

## Le Pack Numérique Lycéen

**La formation des jeunes Normands aux usages du numérique constitue un enjeu majeur pour la Région, les lycées et les autorités académiques.**

Depuis septembre 2021, la Région Normandie a lancé le Pack Numérique Lycéen dans le but de renforcer l'autonomie des jeunes tout en les aidant à développer leurs compétences numériques.

Ce pack comprend :

- Le prêt d'un ordinateur portable à tout lycéen entrant en seconde ou en première année de CAP
- Le déploiement de la couverture Wifi au sein des établissements
- Un espace numérique de travail (ENT)
- Un ensemble de ressources pédagogiques



**Pack Numérique Lycéen**

## **Équiper les agents des lycées en outils numériques**

La Région compte environ 5 000 agents dont plus de 3 000 réalisent leurs missions au sein des lycées dans des métiers divers : l'entretien, la restauration et la maintenance. A l'inverse des agents des sites administratifs, les agents des lycées ne disposaient pas d'outils informatiques individuels pour échanger, communiquer et/ou utiliser des fonctions nécessaires à leurs vies au travail.

**La Région a donc fait le choix, dans le cadre de son projet d'inclusion numérique, de distribuer un ordinateur portable à tous les RET et une tablette numérique à tous les agents des lycées.** Il s'agit aux agents de participer de manière autonome à la vie de la collectivité en consultant régulièrement leur tablette (temps personnel, de pause et temps de travail).

## **Favoriser la transition écologique dans les établissements**

Lancé en 2019, les résultats du GIEC Normand ont permis à la Région de prendre connaissance des effets du réchauffement climatique sur le territoire et d'adapter en conséquence ses politiques publiques.

Plusieurs actions ont débuté dès la rentrée scolaire 2022 :

- Privilégier l'achat de véhicules propres à travers le dispositif de renouvellement des véhicules des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ)
- Développer un financement incitatif aux économies d'énergie, d'eau et de réduction des déchets
- Privilégier l'achat de simulateurs pédagogiques numériques
- Promouvoir une restauration plus vertueuse (menu végétarien quotidien, réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, signalétique dans les selfs...)
- Adapter et atténuer l'utilisation d'eau dans les laveries des services restauration

## **Digi'Climat**

Digi'Climat permet aux jeunes de s'approprier les résultats du GIEC normand pour définir quels changements pourraient avoir lieu dans la zone géographique de leur lycée. Accompagnées par l'association GRAINE et son réseau d'intervenants spécialiste du climat, les classes définissent plusieurs propositions et soumettent leurs travaux à un auteur professionnel afin que celui-ci puisse rédiger une nouvelle d'anticipation. Cette action permet de responsabiliser les élèves et de les sensibiliser aux effets du réchauffement climatique.

## **Le soutien à la formation professionnelle**

### **La Région Normandie participe à la définition de l'offre de formation professionnelle scolaire (hors voies générales et technologiques).**

Celle-ci prend en considération les réalités démographiques et territoriales (emploi, perspectives d'insertion professionnelle, de poursuite d'études)

La Région et les Autorités académiques ont initié une nouvelle stratégie pluriannuelle sur la carte des formations initiales professionnelles sous statut scolaire à compter de 2020. Cette démarche permet de développer l'accompagnement des lycées normands en amont et en aval des évolutions.

Dans un contexte de baisse démographique et un enjeu de valorisation des parcours, l'objectif repose sur :

- L'émergence de pôles d'excellence ou de référence confortant l'identité des établissements
- La mise en dynamique de la carte des formations au vu du vivier et des enjeux socioéconomiques

### **L'investissement régional dans les lycées professionnels**

La Région Normandie assure le fonctionnement, la rénovation et l'équipement de 57 lycées professionnels.

En 2021, grâce au dispositif **REACT-EU, programme de financement européen, la Région a obtenu des financements à hauteur de 19 millions d'euros pour renouveler les équipements des lycées professionnels** parfois vieillissants.

98 plateaux techniques sont concernés par ce projet répartis dans 57 lycées normands. Ces investissements bénéficient tout particulièrement aux formations nécessaires à l'usine du futur : maintenance des systèmes de production connectés, technicien d'usinage, chaudronnerie industrielle, science et technologie... Cette modernisation des ateliers permettra de répondre aux exigences du marché de l'emploi et de concourir à l'émergence de filières d'excellence en Normandie.



Fonds européen de développement régional - Financement dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19



[Playlist « Films du savoir-faire » et « Nos lycées pro »](#)

## **Dispositif "Précarité menstruelle"**

Ce dispositif expérimental, financé par la Région à hauteur de 15 000 euros pour 2023-2024, consiste en l'installation dans chaque lycée d'un distributeur avec stock de protections périodiques (serviettes jetables) et la mise à disposition de protections périodiques lavables auprès de l'infirmière scolaire. 15 lycées ont été retenus pour expérimenter ce dispositif.

## **Ceci peut vous intéresser**



## Je mange normand dans mon lycée



## Atouts Normandie : le dispositif d'aide aux jeunes Normands